



LIVRE BLANC

**Mutation territoriale
vers une économie circulaire**
en Sud Luberon et Val de Durance

Juillet 2016





UNE AUTRE
S'INVENTE



ÉCONOMIE

ICI

Sommaire

1	Introduction	4
2	Les enjeux de l'économie circulaire	5
2.1	Le territoire au cœur de la mutation vers l'économie circulaire	5
2.2	Les ressorts de la mutation vers l'économie circulaire : l'innovation sociale et l'innovation technologique	6
2.3	Enjeux de l'économie circulaire pour le territoire de projet Sud Luberon / Val de Durance	6
3	Territoire Sud Luberon et Val de Durance : un territoire de projets	8
3.1	Un découpage administratif en pleine évolution	8
3.2	Un territoire soumis au phénomène de périurbanisation	9
3.3	Un tissu économique dynamique à la typologie contrastée	10
3.4	Les potentialités et les contraintes du territoire pour le passage à l'économie circulaire	14
3.4.1	Des pratiques d'économie circulaire embryonnaires	14
3.4.2	Les potentialités existantes pour une économie circulaire en Sud-Luberon	15
3.4.3	Les contraintes existantes	15
4	Le diagnostic territorial de la mutation vers l'économie circulaire	16
4.1	L'entrée technique du diagnostic territorial	17
4.2	L'entrée participative du diagnostic territorial	18
4.3	Analyse des données de diagnostic territorial	20
4.4	Second Colloque « une autre économie s'invente ici » à la Fruitière Numérique de Lourmarin	21
5	Les 6 enjeux stratégiques territoriaux et leur mise en action pour la mutation vers une économie circulaire	23
5.1	Enjeu stratégique 1 : S'engager pour une indépendance énergétique	24
5.2	Enjeu stratégique 2 : Redynamiser la filière agro-alimentaire	26
5.3	Enjeu stratégique 3 : Construire le maillage territorial	29
5.4	Enjeu stratégique 4 : Atteindre l'objectif « zéro » déchets	32
5.5	Enjeu stratégique 5 : Favoriser l'innovation rurale au service de l'identité territoriale	34
6	Conclusion	36
7	Annexe : Liste des structures ayant participé au diagnostic territorial	38

Avant-propos

DEPUIS TRENTE-QUATRE ANS, le Comité de Bassin d'Emploi du Sud-Luberon organise son activité autour de deux axes essentiels : l'animation économique territoriale et l'accompagnement aux porteurs de projets industriels, commerciaux et sociaux. C'est sur ces deux items que les acteurs de l'association CBE Sud Luberon (administrateurs et salariés) exercent une dimension d'innovation, de création et de dynamisme.

Depuis quelques années, nous exerçons nos missions au-delà du Sud Luberon, développant nos actions sur le Val de Durance (Nord des Bouches du Rhône) et ce, pour des raisons de cohérence territoriale. La rivière de la Durance n'est pas une frontière hermétique, les habitants des deux rives ont le même socle rural avec, aujourd'hui, un développement social et économique harmonieux.

A l'issue de nos deux années de travaux, nous savons désormais que les collectivités territoriales, les entreprises, les associations, les citoyens de ce territoire sont prêts à s'engager. Nous les avons rencontrés, nous les avons fait se rapprocher, tous ont travaillé sur les fiches projet que vous trouverez dans ce « livre blanc ». Nous sommes convaincus du besoin impérieux de ce territoire d'avoir un véritable projet structurant et innovant pour une nouvelle économie. Ce livre blanc de la mutation territoriale vers une économie circulaire en Sud Luberon et Val de Durance marque une étape importante, qui doit désormais encourager l'action et favoriser une prise de conscience autour de cette nouvelle économie.

L'économie circulaire est notre modèle économique : il intègre, au-delà de la seule économie des ressources naturelles ou de la valorisation des déchets, une véritable évolution sociétale où le lien social n'est pas occulté mais mis en valeur. Enfin nous souhaitons que cette forme d'économie ne soit pas pensée dans un seul périmètre dédié, mais plutôt un mouvement concentrique en dehors de toute limite administrative.

Patrick MIGUET

Président du Comité de Bassin d'Emploi du Sud Luberon
18 juillet 2016



Le projet Nova Terra « Economie circulaire pour un développement territorial soutenable » est une démarche expérimentale d'accompagnement de la mutation vers l'économie circulaire d'un territoire composé de 30 communes situées dans la partie Sud du massif du Luberon et le long de la Durance. Ce projet est structuré autour d'un bassin d'accessibilité à des équipements et services autour de la ville-pôle de Pertuis et de l'axe Pertuis - Aix en Provence.

Le projet voit le jour en 2013 pour répondre aux besoins de cohérence territoriale et de vision à long terme du développement économique dans la perspective des changements induits au contexte local par le développement de la nouvelle métropole d'Aix Marseille Provence et des perspectives globales de modification des équilibres économiques dus à la raréfaction des ressources naturelles stratégiques et aux effets du changement climatique.

Au vu des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux attendus par la mise en place d'un modèle d'économie circulaire sur le territoire, le CBE Sud Luberon (CBE SL) s'entoure de partenaires : l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie), la Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur et le Département du Vaucluse, intéressés par l'expérimentation d'une démarche territoriale d'accompagnement à cette mutation vers l'économie circulaire sur un territoire singulier.

Le projet comprend 3 phases :

- Une phase de pré-diagnostic réalisée entre 2013 et 2015 identifiant les acteurs et les potentialités du territoire et définissant une méthodologie de diagnostic,
- Une phase de diagnostic, débutée en septembre 2015 et achevée en mai 2016, ayant pour but d'établir une vision stratégique à long terme d'un développement territorial durable axée sur la convergence entre les enjeux des acteurs économiques et ceux du territoire. Le présent document en capitalise les résultats,
- Une troisième phase opérationnelle, en construction, visant à accompagner les actions retenues et prioritaires lors de la phase de diagnostic.

L'ambition de la démarche, à l'horizon 2025 - 2030, est d'instaurer de nouvelles dynamiques territoriales de coopération entre les acteurs économiques, élus et citoyens et permettre ainsi un changement de paradigme économique conduisant à la création de richesses, de valeurs, d'emplois pérennes et non délocalisables. Ce développement de nouvelles opportunités pour les entreprises du territoire devant respecter cet environnement naturel préservé et si cher à nous tous que sont le massif du Luberon et le Val de Durance, vecteurs d'attractivité territoriale.

Il s'agit pour le CBE de mettre au centre du dialogue territorial le sens du développement économique et social de proximité en dialogue avec les entreprises, collectivités et citoyens du territoire avec le souci de la préservation de nos richesses naturelles et environnementales.

Les enjeux de l'économie circulaire

L'ADEME définit l'économie circulaire comme un nouveau modèle économique de production, d'échange et de consommation conçu pour garantir à tous les stades du cycle de vie des biens et des services, une moindre utilisation des ressources (énergies fossiles, matières premières, eau, foncier, milieux) et la réduction des impacts environnementaux et sanitaires des activités économiques.

Elle induit des changements profonds dans le fonctionnement de l'économie traditionnelle dans les modes de production, le comportement des consommateurs, les modes de consommation, l'offre de biens et de services, et les relations entre les acteurs économiques.

Sept piliers contribuent à la transition vers l'économie circulaire par un découpage entre croissance économique et consommation de ressources naturelles : l'approvisionnement durable, l'écoconception, l'écologie industrielle et territoriale (EIT), l'économie de la fonctionnalité, la consommation responsable (notamment collaborative), l'allongement de la durée d'usage (réemploi, réparation, réutilisation) et le recyclage.

2.1

Le territoire au cœur de la transition vers l'économie circulaire

L'économie circulaire est un modèle économique qui s'inscrit dans la proximité. Le territoire est un espace de proximité géographique qui favorise techniquement les échanges de matières et d'énergies et de proximité institutionnelle et organisationnelle reposant sur les interactions entre acteurs et l'adhésion de ceux-ci à un espace commun (J. Cerceau et al, 2014)¹.

L'économie circulaire se traduit par une territorialisation des processus de production, quand cela est possible, ce qui sécurise les approvisionnements en matières premières et une relocalisation des enjeux de consommation ce qui induit de nouveaux relais de croissance pour les entreprises et instaure un environnement favorable à l'innovation à travers le développement de nouveaux produits, de services à forte valeur ajoutée. Elle entraîne des réallocations sectorielles d'emplois entre les activités intensives en matières et celles qui contribuent à les économiser tels que le recyclage, la réparation, le réemploi.

L'approche territoriale du projet « NOVA TERRA » doit permettre de développer des territoires durables et résilients en s'appuyant sur la mobilisation des acteurs qu'ils soient territoriaux, économiques ou sociaux, leurs coopérations renforcées et les initiatives locales.

(1) J. Cerceau, G. Junqua, C. Gonzalez, V. Laforest et M. Lopez-Ferber. Quel territoire pour quelle écologie industrielle ? Contribution à la définition du territoire en écologie industrielle. Développement durable et territoires, 2014, Vol 5. N°1

2.2 | **Les ressorts de la transition vers l'économie circulaire : l'innovation sociale et l'innovation technologique**

L'innovation sociale est complémentaire et indissociable de **l'innovation technologique**.

L'innovation sociale permet la mise en place de nouvelles alliances et de nouveaux modes de «gouvernance» entre les acteurs et l'émergence de nouvelles manières d'agir. L'objet de l'innovation sociale est la satisfaction de besoins sociaux peu ou mal investis par l'économie classique et les politiques publiques ainsi que le processus de transformation sociale induit.

Les axes de travail de l'accompagnement de projets innovants socialement sont l'animation des démarches partenariales impliquant de nombreux acteurs territoriaux, les modalités d'organisation du travail au sein des organisations, la place des parties prenantes et les modalités de financement.

Pour accompagner la transition vers l'économie circulaire, l'innovation technologique doit permettre d'économiser les ressources naturelles et réduire les impacts environnementaux en développant de nouvelles manières de concevoir, de produire, ainsi que de nouvelles pratiques de consommation plus sobres, construites et partagées.

Dans les territoires ruraux, faiblement industrialisés, comme le Sud Luberon et le Val de Durance, l'innovation est à rechercher dans des collectifs innovants d'acteurs en capacité de créer des produits (éco-conception territorialisée), d'innover ensemble et d'élaborer des solutions concrètes en développant notamment des circuits inter-entreprises ou en favorisant diverses formes de mutualisation de moyens.

Le territoire de projet du Sud Luberon et du Val de Durance bénéficie **d'atouts notables** pour encourager l'innovation notamment son cadre de vie, sa proximité avec un pôle de connaissances et de recherche et développement de pointe qu'est la métropole Aix Marseille Provence mais aussi ses entreprises innovantes (TPE) disséminées sur le territoire, et sa pépinière d'entreprises innovantes située à Pertuis. Les acteurs territoriaux doivent ainsi se mettre au service de l'ensemble des acteurs économiques afin de faciliter leurs implantations et les démarches administratives y afférentes, stimuler l'expérimentation de projets, participer à la création de tiers lieux et d'espaces de co-construction favorisant l'intelligence collective, l'imagination stimulée de nouvelles idées et l'émergence de nouveaux concepts.

2.3 | **Enjeux de l'économie circulaire pour le territoire de projet Sud Luberon / Val de Durance**

Dès 2013, dans son activité quotidienne d'accompagnement des entreprises de l'économie classique et de l'économie sociale et solidaire, le CBE SL établit les constats suivants :

- **un besoin des entreprises du territoire à se connaître** entre elles afin de tisser des liens, travailler ensemble, générer du chiffre d'affaire local par l'organisation de temps d'échanges et de témoignages sur des problématiques courantes (recrutement, mobilité des salariés, recherche d'aides aux investissements) et l'émergence d'actions collectives mutualisées (achats groupés, groupe-

ment d'employeurs ou groupement d'intérêts économiques pour la mutualisation de postes et de compétences) (CBE SL, 2013)²

- un intérêt à la coopération inter-entreprises plus spécifiquement des entreprises de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) notamment dans le **partage de la stratégie de développement** de façon à mieux s'adapter aux besoins du territoire, permettre la mise en commun de moyens humains et techniques non pas comme une fin en soi mais plutôt comme un moyen d'accompagner le développement. (CRESS, 2015)³

Concomitamment une étude des vulnérabilités et des opportunités du territoire face au coût de l'énergie et au changement climatique du Parc Naturel Régional du Luberon (2014)⁴ conclue à l'opportunité d'engager une mutation vers une économie circulaire pour permettre d'assurer la transition énergétique du territoire.

C'est, partant de ce constat que le Comité de Bassin d'Emploi de Pertuis a jugé pertinent la mise en place d'un projet autour de l'économie circulaire dans sa dimension la plus large en lançant l'hypothèse selon laquelle l'émergence d'une économie circulaire serait un levier de cohésion et de développement territorial soutenable. La mutation vers l'économie circulaire doit contribuer au développement économique endogène par le développement des circuits courts. Un huitième pilier a donc été ajouté à ceux de l'ADEME dans la méthodologie de diagnostic territorial pour intégrer dans la prospective territoriale, les circuits courts.

Il s'agit pour le CBE de répondre aux enjeux suivants :

- **L'intégration des critères écologiques du territoire** en s'appuyant sur des pratiques de production et de consommation économes en ressources et avec un faible impact sur l'environnement.
- **Le développement économique endogène** favorisant la création d'activités et d'emplois, préservant ainsi l'attractivité territoriale et la qualité de vie. En outre, une conversion réfléchie vers les services des activités du territoire devrait permettre de limiter le phénomène de péri-urbanisation.
- **La création d'emplois répondant aux besoins des entreprises du territoire** et améliorer l'offre de formation en anticipant les réallocations sectorielles d'emplois entre les activités intensives en matières et celles qui contribuent à les économiser tels que le recyclage, la réparation, le réemploi.
- **L'accompagnement de l'ensemble des acteurs du territoire vers une adaptation à de nouveaux enjeux territoriaux émergents**, porteurs de métiers en devenir.

(2) CBE Sud Luberon. GPECT Sud Vaucluse : Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences au niveau Territorial Sud Vaucluse ; 2013

(3) Chambre Régionale économie sociale et solidaire. Renouvellement générationnel et des pratiques de management des entreprises sociales et solidaires. Septembre 2015, Les Cahiers de l'Observatoire de l'ESS Provence Alpes Côte d'Azur

(4) Parc Naturel Régional du Luberon, Initiatives durables RCT, Energies Demain

Etude des vulnérabilités et des opportunités du territoire face au coût de l'énergie et au changement climatique du Parc Naturel Régional du Luberon ; 2014, 117 pages

Territoire Sud Luberon Val de Durance : un territoire de projets

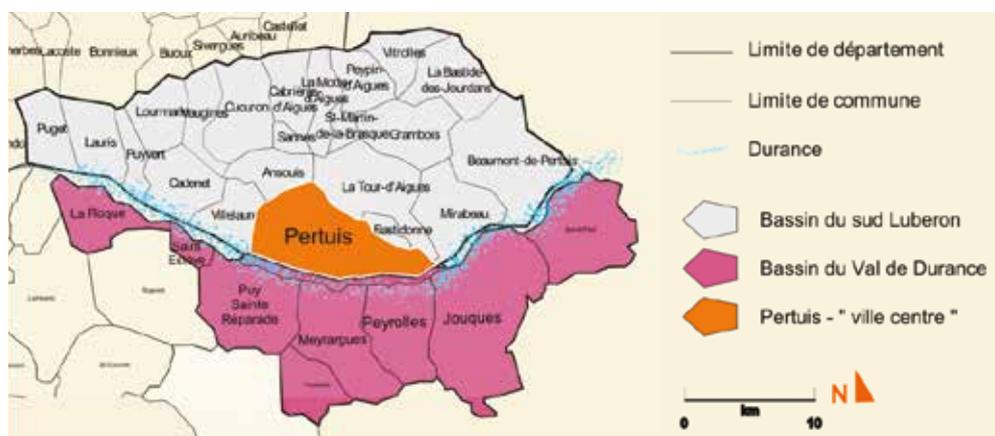
Le territoire Sud Luberon / Val de Durance est un territoire de projets constitué de 30 communes représentant 85 000 habitants. Ce territoire de projets est un Bassin d'Accessibilité⁵ à des équipements et des services (santé, transports, enseignement commerces, sports et loisirs, services publics) qui s'établit autour de la ville-pôle de Pertuis (20 000 hab.).

3.1 Un découpage administratif en pleine évolution

Le territoire est clivé par une barrière naturelle qu'est la Durance qui marque la frontière entre 2 départements : le Vaucluse et les Bouches du Rhône. Le découpage administratif dans le Sud Luberon et le Val de Durance est en récente évolution :

- Depuis la promulgation de la loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) qui a conduit à la création de la métropole d’Aix Marseille Provence.
- Depuis la loi portant la Nouvelle Organisation Territoriale de la REpublique (NoTRE) du 07 août 2015 qui a conduit à la révision du Schéma départemental de coopération intercommunale de Vaucluse, entraînant la disparition de la Communauté de Communes des Portes du Luberon (CCPL) au profit de 2 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) : COLlectivité TERRitoriale du LUBeron (COTELUB) et la Communauté de communes Luberon Monts du Vaucluse (hors étude).

LA CARTE
FIGURE N°1
ILLUSTRE
LE DÉCOUPAGE
PAR SECTEUR
GÉOGRAPHIQUE.



Carte du territoire (CBE)

3.2 Un territoire soumis au phénomène de périurbanisation

Le paysage du territoire est contrasté avec la zone péri-urbaine du Val de Durance située au Sud de la Durance à la périphérie d'Aix en Provence couvrant 8 communes, et, une zone rurale, au Nord de la Durance, en Piémont du Luberon, composée de villages isolés et de zone de conurbation comprenant 22 communes au patrimoine naturel préservé incluses dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL).

LA RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE EST PRÉSENTÉE DANS LA FIGURE N°2 :

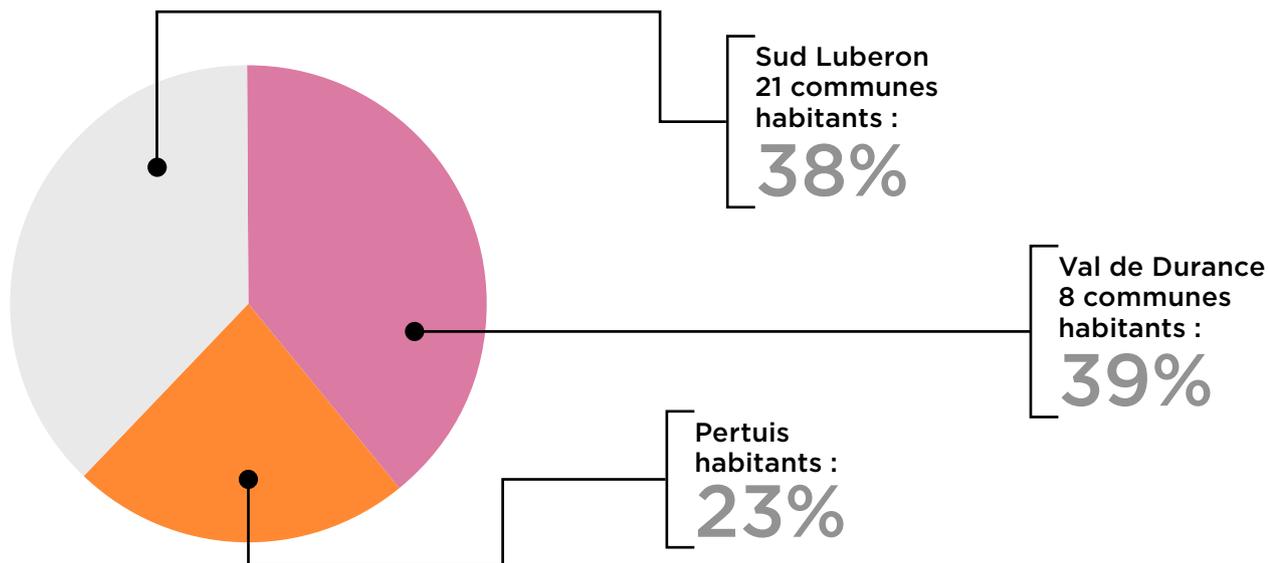


Figure n°2 : répartition de la population par secteur géographique en Sud Luberon et Val de Durance (données INSEE, RGP 2013).

(5) « La méthode utilisée identifie les communes disposant de la plus de la moitié des équipements de la gamme supérieure (pôle emploi, location de véhicules, agence d'intérim, hypermarché, poissonnerie, lycée, centre de formation, spécialistes médicaux). Ces communes sont qualifiées de Pôle. Des bassins d'accessibilité définis comme étant les zones d'influence de ces pôles sont ensuite délimités. Le principe est le suivant : chaque commune non pôle est rattachée à un pôle, en minimisant les temps d'accès de commune à commune » (INSEE 2014)
Dossier Provence-Alpes Côtes d'Azur : Métropole Aix-Marseille-Provence : Deux approches du fonctionnement interne du territoire
INSEE, Marseille, N°1 Décembre 2014

Extrêmement riche et diversifié, **le patrimoine naturel du Luberon** est de première importance au niveau National et Européen. Il est aussi, au plan local, un élément majeur du cadre de vie. Il convient donc de le gérer en intégrant la nécessaire conservation et la diversité biologique dans les stratégies de développement économique et d'aménagement du territoire, tout en répondant à l'importante demande sociale en nature.

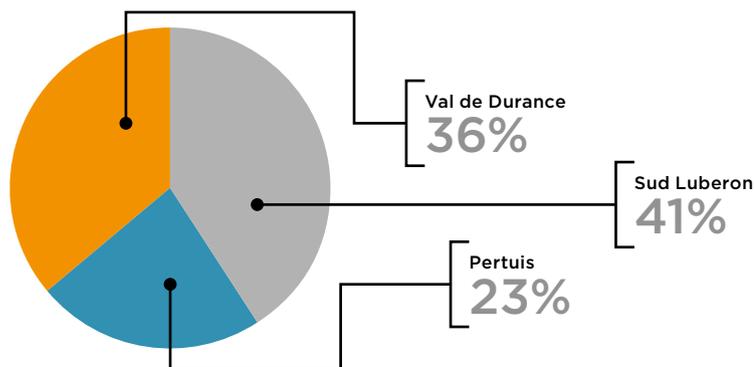
La ville de **Pertuis** est une **charnière** dans cette structuration de l'espace. Elle est à la fois une ville porte du Parc Naturel Régional du Luberon et une ville frontière de la métropole. A ce titre, la ville de Pertuis possède une bivalence riche de potentialités mais peu exploitée, quant à sa principale orientation axée sur la métropole d'une part et son ancrage à la terre du Luberon d'autre part. **Cette bivalence polaire doit être soutenue car elle est fortement porteuse d'attractivité économique.**

Le territoire connaît un **fort dynamisme démographique** essentiellement lié à un solde migratoire annuel élevé compris entre + 0,25 % et +2 % pour certaines communes du Sud Luberon (PNRL, 2014) et la **vocation résidentielle** s'affirme. Les communes de la frange du Val de Durance constituent un espace tampon avec le PNR et l'enjeu d'une urbanisation raisonnée y est majeur pour conserver les trames écologiques et les terres agricoles. Cette dynamique de territoire induit une économie tournée vers la sphère présente.

3.3 Un tissu économique dynamique à la typologie contrastée

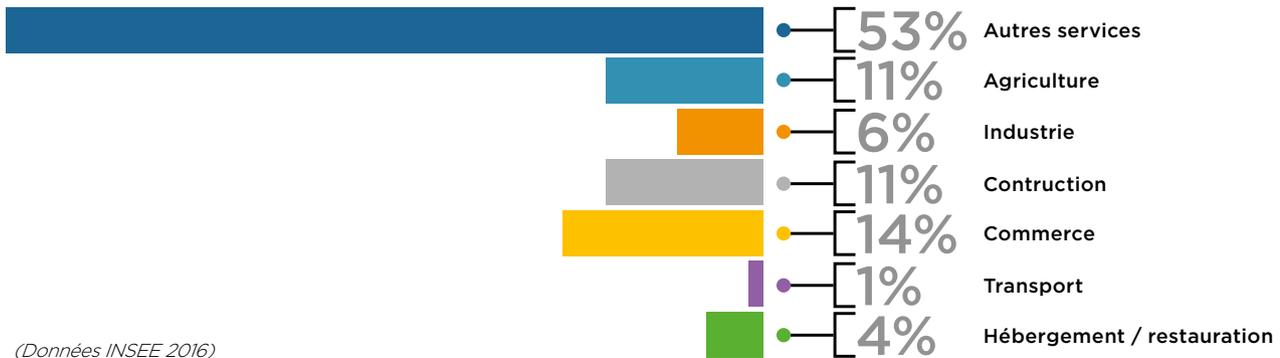
Le tissu économique se compose de 12 497 entreprises (Données INSEE 2016) dont 2 913 installées sur Pertuis soit 23%, 4 451 dans le Val de Durance soit 36 % et 5 133 dans le Sud Luberon soit 41 % comme indiqué dans la figure n°3. La création d'entreprises est soutenue avec + 24 % de création entre 2010 et 2014 (CBE SL, 2015) .

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :



(Données INSEE 2016)

Ce sont majoritairement **des entreprises du secteur tertiaire**, comme indiqué dans la figure n°4 qui répondent aux besoins en fourniture de services (santé, services publics, enseignement, administration, commerce) pour les résidents et les touristes, conséquence d'une résidentialisation croissante du territoire. La part de l'agriculture est sensiblement plus importante en Sud Luberon et représente jusqu'à 17% des professions déclarées. La viticulture, les cultures fruitières et la céréaliculture marquent le relief vallonné de la zone.



Les établissements installés dans le territoire sont quasiment tous des **petites entreprises** employant moins de 20 salariés et 70 % n'ont aucun salarié. Ils sont caractérisés par leur mono-activité et l'orientation mono-régionale de leur activité.

C'est un territoire où il existe des entreprises « pépites », TPE et PME ayant développé un avantage technique et technologique notamment dans le développement durable (recyclage, gestion de l'eau, chimie verte...).

Le développement des zones d'activités dans le cadre de l'intercommunalité constitue un atout pour développer la sphère productive d'autant que certains EPCI mettent en place des démarches de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) ex : Le Révol à La Tour d'Aigues a obtenu en 2014 le prix RSE PACA. Certaines communes voient leurs friches industrielles et commerciales proches des axes routiers convoitées pour se tourner vers l'implantation d'activités.

Le Val de Durance est caractérisé par la présence du **Commissariat à l'Energie Atomique** à Cadarache sur la commune de Saint-Paul-lez-Durance.

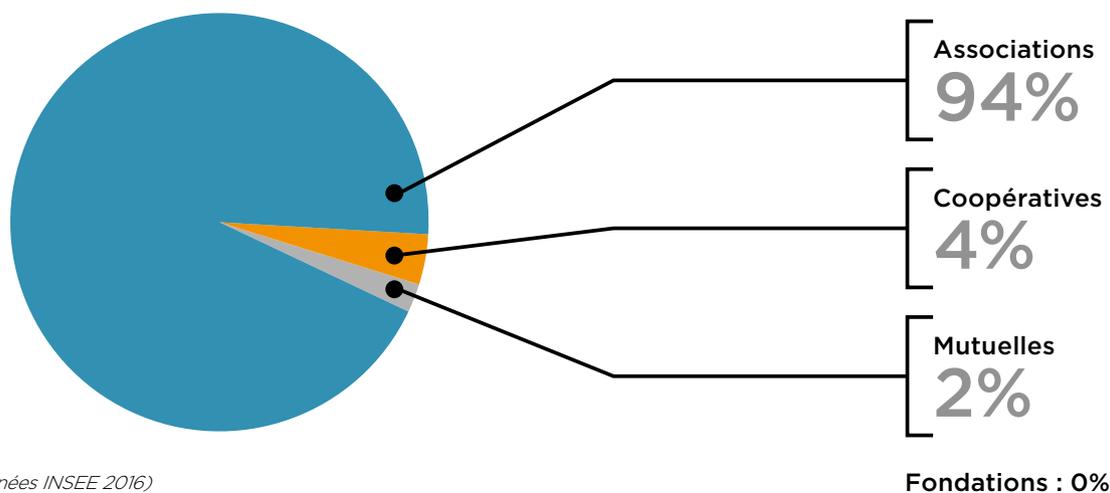
Le CEA est le plus gros employeur de la zone. Bien que ponctuelles et souvent spécialisées, les créations d'emplois concernent également une partie du territoire. La part des emplois dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques y est prépondérante. Parallèlement les chantiers permettent à des entreprises locales d'accroître leur activité (ex : chantier de déboisement, secteurs BTP, services...).

Le CEA s'est positionné pour accueillir la construction d'un prototype d'un nouveau type de générateur basé sur la fusion nucléaire : **le projet ITER**. Ceci implique de nouveaux emplois dans le secteur (plus de 2000 emplois directs et quelques 10 000 emplois indirects) et donc, une nouvelle dynamique économique à intégrer.

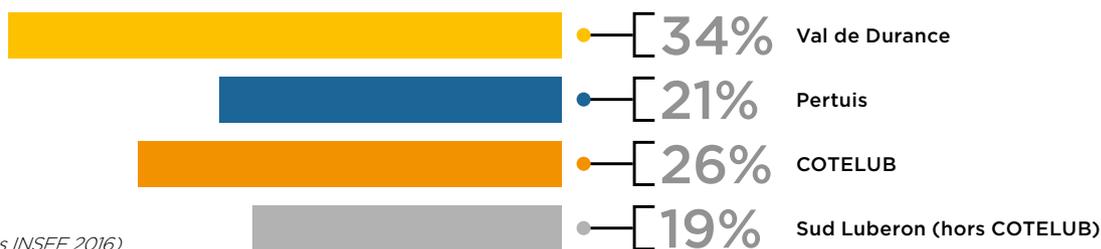
En matière d'emploi, le territoire appartient à la **zone d'emploi de l'agglomération d'Aix en Provence**. Les temps de parcours domicile travail des actifs résidents sont supérieurs à 20 à 30 km ce qui confirme la vocation résidentielle du territoire. Les flux sont tournés vers l'agglomération d'Aix en Provence. Pertuis constitue aussi un gisement de compétences et d'emplois en développement pour la zone.

Le Territoire du Sud Luberon et du Val de Durance compte **1817 entreprises dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire** avec une majorité d'associations, 1671 structures, soit 94 % des entreprises (cf. Figure n°5). La répartition sur le territoire est illustrée par la figure n°6.

RÉPARTITION DES ENTREPRISES DE L'ESS SUIVANT LA FORME JURIDIQUE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES DE L'ESS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE



(Données INSEE 2016)

En matière d'économie circulaire, cette configuration du tissu économique, avec une faible industrialisation et une forte tertiarisation, suppose des gisements de ressources dans les déchets issus des services et de la consommation de biens. Elle oriente la réflexion sur la gestion des ressources davantage vers l'aval du cycle de vie des produits (allongement de la durée de vie, recyclage) et sur les circuits courts.

Par ailleurs, l'activité agricole conforte cette orientation vers la production de denrées alimentaires en circuits courts, et dans la gestion des déchets agricoles. Le cycle de vie de sous-produits agricoles est aussi une source d'innovation à travers la conception de matériaux bio-sourcés. Le PNR Luberon a d'ailleurs développé des filières d'éco-matériaux pour la construction : la filière chanvre et la transformation des pailles de lavande.

A travers la mise en place récente d'un Pôle Territorial de Compétitivité Economique (PTCE) « Matières et couleurs du Luberon » autour notamment de la SCIC ÔKHRA, cherchant à développer la filière des couleurs naturelles (ocres, couleurs végétales), montre la volonté des acteurs du territoire au développement de l'artisanat et de l'industrie en lien avec la vocation agricole du territoire, s'accorde avec un développement économique garant des paysages et de la vocation patrimoniale du Luberon.

La mobilité est un facteur central de cohésion territoriale à travers les déplacements domicile/travail et l'accès aux services de bases. Le périmètre du territoire de projet est intrinsèquement lié à cette mobilité polarisée autour de la ville de Pertuis et dans le sens Nord Sud (axe Pertuis - Aix en Provence). La mobilité est un élément sur lequel il faut s'appuyer pour faire des économies de ressources. En quoi peut-on modifier les pratiques de mobilité pour gagner en sobriété ? Or sur le territoire, la mobilité est assurée en grande partie par la voiture individuelle. Les transports en commun sont inégalement répartis et organisés suivant le découpage des communautés de communes qui ont la compétence transport. La mobilité durable est un vecteur de cohésion territoriale qu'il faut investir et un facteur de performance d'utilisation des énergies fossiles.

3.4 | **Les potentialités et les contraintes du territoire pour le passage à l'économie circulaire**

Il existe sur le territoire une multitude de **bonnes pratiques** qui contribuent à l'économie circulaire. Mais ces initiatives présentent une forte hétérogénéité et des potentialités éparées.

3.4.1 | **Des pratiques d'économie circulaire embryonnaires**

Les bonnes pratiques relèvent pour l'essentiel d'**initiatives citoyennes** (souvent au travers d'associations) et de **petites entreprises** dont des coopératives dans les domaines :

- de la consommation responsable des circuits courts alimentaires (AMAP, vente direct, magasins de producteurs), de l'économie collaborative (sites internet dédiés à la location et l'échanges de biens et de services, une épicerie solidaire, des tiers lieux et espaces de co-working, une monnaie locale : la roue).
- de l'allongement de la durée d'usage (vide grenier, vide poussette, repair'café, site internet de petites annonces locales pour échange ou vente à petit prix).

L'ensemble de ces initiatives constituent un terreau favorable pour une montée en échelle en les fédérant, et en les stimulant pour un essaimage ultérieur.

Les collectivités territoriales accompagnent des projets innovants en matière de :

- éco-conception territoriale par le PNR Luberon et la structuration de filières de matériaux bio-sourcés
- recyclage des déchets ; certaines communes accompagnent des projets de compostage de quartiers, de villages et des projets de lutte contre le gaspillage alimentaire

Cependant, il y a une **forte hétérogénéité sur le territoire du niveau d'engagement des collectivités territoriales** sur les thématiques environnementales.

Y. Lazzeri, enseignante-chercheur de l'Université d'Aix-Marseille, indique dans sa note sur la maturité du territoire (2016)⁷, que « *les entreprises, [...] sont conscientes de leurs impacts sur l'environnement et souhaitent les maîtriser par souci d'économie et de respect de la réglementation mais aussi sur la base du volontariat.* ». En revanche, elles ont peu investi les champs de l'économie circulaire : achat responsable, éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de fonctionnalité. Toujours d'après l'auteur, il y a une « *prise de conscience des opportunités* » de l'économie circulaire mais des motivations différentes selon leur engagement RSE et leur positionnement sur le marché.

Elle précise « *qu'une économie circulaire territorialisée reste à concevoir...* ». Le niveau d'ancrage de l'économie circulaire dans le territoire reste à l'état embryonnaire.

Cependant elle ajoute « *qu'il y a un écho favorable à la notion d'Economie Circulaire [...], des réserves quant à la réalité de sa mise en œuvre [...] pour autant il y a une réelle attente à une dynamisation du territoire.* »

Cela indique que le niveau de conscience est présent mais que le passage à l'action n'est pas encore effectif.

(7) Y. Lazzeri - Maturité du territoire Sud Luberon et Val de Durance - 05 mai 2016

De l'observation des facteurs de transition vers l'économie circulaire, que sont l'innovation sociale et technologique, il est possible d'affirmer que l'innovation et l'expérimentation sont à l'œuvre sur le territoire et que des changements de mentalités et de pratiques sont observés. En revanche, le changement d'échelle n'est pas opéré et la mise en réseau d'acteurs (collectivités, entreprises et citoyens) s'effectue à l'échelle infra-territoire projet.

3.4.2 Les potentialités existantes pour une économie circulaire en Sud-Luberon

Le PNRL oriente nombre de ses actions dans le sens du développement de nouvelles activités qui participent d'une économie circulaire et de la multiplication des circuits courts dans différents domaines : la production de chanvre pour le secteur du bâtiment, la production d'isolant à partir de paille de lavande, la création de nombreux marchés paysans et de collectifs d'agriculteurs qui alimentent les cantines du périmètre et vendent en direct dans deux boutiques créées à cet effet. Produits bio-sourcés et circuits courts font l'objet de nombreuses actions qui ne demandent qu'à se démultiplier.

La candidature « Luberon – Haute-Provence : pour un territoire de partage des énergies » a été labellisée dans le cadre de l'appel à projets « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV). Elle a été retenue dans la 1^{re} catégorie, avec un programme d'actions ambitieux en faveur de la transition énergétique, qui regroupe dix partenaires. Le Parc naturel régional du Luberon est chef de file de ce groupement. Le projet Nova Terra a été présenté comme un élément contributeur majeur à ce projet.

Programme Leader : La partie du territoire du Sud Luberon est concernée par un programme LEADER dont la troisième période se lance avec deux axes : le développement économique intégré et la préservation et valorisation des ressources locales

De nombreuses structures relevant du secteur de l'ESS sont présentes en Sud Luberon et fonctionnent en réseau.

La population est attachée à la qualité de son territoire et culturellement sensibilisée au développement durable via ou non les initiatives du PNRL.

3.4.3 Les contraintes existantes

- Un manque de sensibilisation des entreprises aux nouveaux modèles économiques
- Un tissu économique fragile constitué essentiellement de très petites structures
- Une culture coopérative pas encore assez développée et à promouvoir
- Une méconnaissance et un manque de compétences sur le territoire pour des secteurs en émergence
- Une nécessité à des regroupements intercommunaux avec des dynamiques très différentes en termes de tissu socio-économique et de compétences pour une mobilisation autour d'un projet commun.

4

Diagnostic territorial de la mutation vers l'économie circulaire

Le diagnostic vise à identifier des pistes d'actions prioritaires dans une logique de mutation vers une économie circulaire, rassemblées dans un plan d'actions.

Les éléments fondamentaux de méthodologie ont été déterminés par le pré-diagnostic.

Le diagnostic territorial s'articule autour de 3 axes de travail :

- 1 Un état des lieux des pratiques pour établir une vision commune des potentialités, freins et leviers de l'économie circulaire sur le territoire
- 2 Une démarche de prospective territoriale pour faire émerger des pistes d'actions sur un futur envisagé et partagé en commun
- 3 Une mise en mouvement du système d'acteurs pour permettre l'appropriation du projet et l'émergence de nouvelles coopérations entre acteurs.

Le diagnostic se décline suivant 2 modes opératoires :

Une entrée **technique** et une entrée **participative** comme illustré dans la figure n°7.

Les 2 processus, technique et participatif, interagissent grâce aux échanges au sein de l'équipe du CBE SL et aux compétences complémentaires des membres de l'équipe. L'équipe a aussi bénéficié de l'appui d'un pool d'experts, accompagnateurs de la démarche depuis le pré-diagnostic, issus, de l'Université Aix Marseille, de bureaux d'études indépendants, d'agences nationales et régionales spécialisées dans l'environnement et des collectivités territoriales qui ont accompagné le CBE SL dans la définition de la méthodologie de travail, de la stratégie de communication du projet, appui technique dans des domaines spécifiques de l'environnement.

SCHÉMA DE MISE EN ŒUVRE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL (CBE, 2015)⁸

Le diagnostic territorial peut être illustré par les chiffres indiqués dans le tableau suivant.



(8) CBE - Economie circulaire pour un développement territorial soutenable, d'une dynamique globale à une action locale Livrable pré-diagnostic 2015

L'approche territoriale est intégrée dans la constitution des panels et des collèges d'acteurs en respectant la répartition par secteur d'activité et la provenance géographique.

La communication, adaptée à chaque type de public (entreprises, citoyens, élus), a fait l'objet d'une grande attention et s'appuie notamment sur des supports de communication dont une lettre d'information mensuelle sur le thème de l'économie circulaire envoyée à environ 1 500 contacts, un flyer portant sur les retours sur investissement de l'économie circulaire et la création d'emplois induits, et l'organisation d'évènements publics dont le colloque « Une autre économie s'invente ici ».

LE POIDS DU DIAGNOSTIC

Salariés des entreprises diagnostiquées	3 100
Poids économique des établissements diagnostiqués	600 millions d'euros
Equivalent habitants des communes diagnostiquées	74 690 habitants soit 83 % éq. Hab. rapport à la population habitants
Communes participantes	20 sur 30
Participants aux réunions sur l'ensemble du projet	694 participants
Réunions sur l'ensemble du projet	28 réunions dont 2 colloques, 5 comités techniques et 3 comités de pilotage

4.1

L'entrée technique du diagnostic territorial

L'entrée technique est conçue autour de l'administration d'une enquête en face à face pour connaître les pratiques de l'économie circulaire, de RSE, des flux de matières/énergie auprès d'un panel d'entreprises et d'établissements publics. Le questionnaire déroule à minima les 7 items de l'économie circulaire et est adapté à chaque structure rencontrée. Le processus des diagnostics en face à face s'étale sur une période de 7 mois.

C'est cette spécificité de chaque questionnaire à la structure rencontrée (collectivité territoriale, établissement public, entreprise privée, association) qui fait la richesse de ce diagnostic en face à face. Chaque questionnaire a recensé de 80 à 120 questions environ, la durée des diagnostics s'étalant de 1h30 à 4h30. Ceux-ci étant quasiment tous enregistrés, la durée globale des entretiens représente près de 100 heures d'enregistrement.

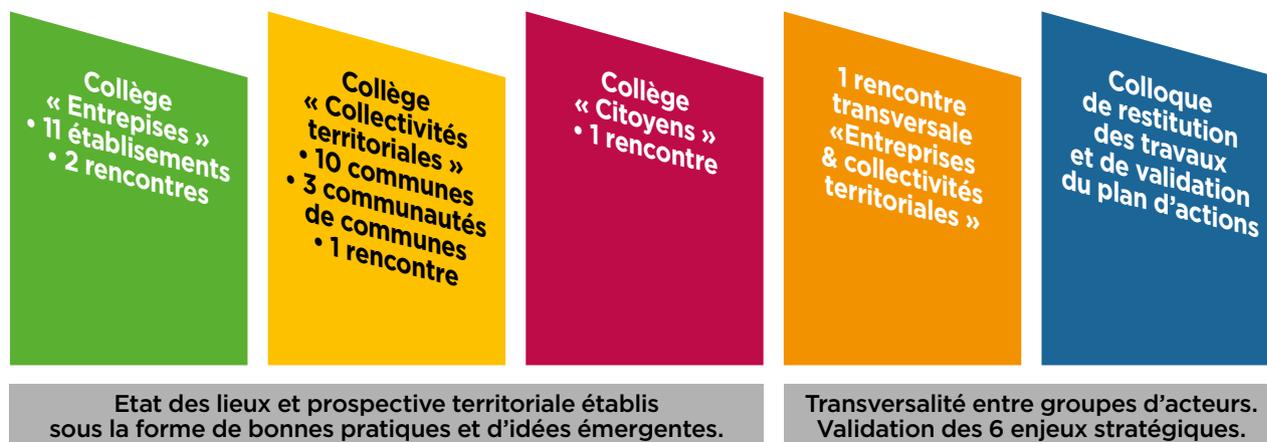
Sur les 65 établissements diagnostiqués : 39 sont des entreprises privées de plus de 5 salariés, 10 établissements publics et privés à forte influence économique pour le territoire (hôpital, communautés de communes, Lycée, PNRL, etc.) et 16 entreprises de petite taille.

Le diagnostic technique a été complété par une pré-étude sur la filière agro-alimentaire. Deux thématiques ont été abordées par l'étude : Etat des lieux de la filière de commercialisation des produits maraîchers et des produits du terroir dans une logique de dynamisation des circuits courts sur le territoire et un état des lieux de la gestion des déchets issus de la filière agro-alimentaire réalisé auprès des cantines scolaires et vendeurs de légumes sur les marchés.

4.2 L'entrée participative du diagnostic territorial

L'entrée participative s'articule autour de **réunions par collèges d'acteurs**. Elle permet d'identifier des initiatives en cours sur le territoire (bonnes pratiques), les besoins des acteurs et les pistes d'actions. Trois types d'acteurs retenus : acteurs économiques (entreprises), les acteurs territoriaux (communes, établissements publics de coopération intercommunale dont les communautés de communes, la métropole et le PNRL) et les acteurs de la société civile (citoyens et associations de citoyens). Le processus participatif s'est étalé sur une période de 2 mois et demi (fin février à fin avril 2016). Le séquençage du processus s'est effectué sur la base de la répartition par collèges d'acteurs comme illustré ci-dessous.

LE SÉQUENÇAGE DU PROCESSUS PARTICIPATIF



J. Laurent - L'économie circulaire : modèle opérationnel de développement durable du territoire « Conduite d'un diagnostic participatif en Sud Luberon Val de Durance ». Université d'Aix Marseille, juin 2016

Cinq réunions ont été organisées avec des représentants d'entreprises, des collectivités territoriales et des citoyens :

- 2 réunions du collège entreprises,
- 1 réunion du collège des collectivités territoriales,
- 1 réunion du collège citoyens,
- 1 réunion transversale entre entreprises et collectivités territoriales (cf. Photo n°1)

La réunion transversale a permis de croiser les points de vue des acteurs du collège entreprises et du collège des collectivités territoriales. Les projets ont été priorisés à cette occasion et les enjeux validés.

Plusieurs critères ont prévalu pour le choix des entreprises du collège :

- Le domaine d'activité : commerce (05), production/transformation (02), Industrie (02), Services (03)
- Leur statut juridique (association, société)
- Leur connaissance du territoire par l'ancienneté de leur implantation
- Leur implication en matière de développement durable et de RSE
- Leur ancrage territorial

Les chambres consulaires ont été associées : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers et de l'Artisanat. D'autres acteurs institutionnels ont accompagné le processus participatif pour leur connaissance du territoire et sur des thématiques spécifiques notamment l'emploi et la formation.



Réunion transversale entreprises et collectivités territoriales. Avril 2016.

4.3 Analyse des données de diagnostic territorial

Les données du diagnostic territorial ont été analysées suivant 2 axes :

- Un état des lieux de la maturité du territoire à partir des pratiques d'économie circulaire identifiées dans le diagnostic technique et participatif
- Une analyse des besoins et des enjeux des acteurs économiques d'une part et les besoins et enjeux des acteurs territoriaux d'autre part pour établir la vision stratégique et le plan d'action

L'étude portant sur la **maturité des acteurs économiques** a été réalisée sur la base de grilles d'entretiens en face à face du diagnostic technique et sur la base des comptes rendus des premières réunions de collège entreprises et institutionnels. Cette étude a été confiée à un consultant externe et a donné lieu à un rapport.

Avec l'appui-conseil d'O. Dubigeon¹⁰, les membres du CBE SL ont classé, combiné, structuré l'ensemble des données issues des diagnostics, rassemblant **176 bonnes pratiques et idées émergentes collectées**, en **une vision stratégique territoriale comprenant 6 enjeux et un plan d'actions**.

A travers la détermination des **6 enjeux stratégiques territoriaux**, il s'agit de préciser la pertinence sociétale de la démarche d'économie circulaire, de donner un sens au projet de territoire et concourir ainsi à renforcer la cohérence territoriale par la mobilisation des acteurs autour d'un projet singulier.

La pertinence sociétale a été déterminée vis à vis des 7 familles d'enjeux sociétaux sur la base du cadre de référence de la responsabilité sociétale ISO 26000 établi par consensus par la communauté internationale : Gouvernance, Economie (fournisseurs, clients et consommateurs), Environnement, Social (relations et conditions de travail) et Sociétal (communautés et développement locales, droits humains).

Puis les 176 bonnes pratiques et idées émergentes ont été ordonnancées suivant les 6 enjeux stratégiques. Lors de la réunion transversale entre entreprises et collectivités, les acteurs ont procédé à la priorisation des actions qu'ils envisageaient comme nécessaire et prioritaire pour engager la mutation vers une économie circulaire du territoire.

Enfin, 10 projets retenus ont été choisis par le CBE SL en fonction du niveau de **priorisation des acteurs** et suivant des critères de faisabilité notamment d'aboutissement du modèle économique, de mise en action rapide et de transférabilité. Ils sont présentés en annexe.

(10) O. Dubigeon Directeur Général de Sustainway - Cabinet de conseil expert international en développement soutenable

4.4 **Second Colloque « une autre économie s'invente ici » à la Fruitière Numérique de Lourmarin**

Le colloque avait pour objectif la **présentation et la validation des résultats du diagnostic**. La matinée a été consacrée à la restitution des travaux en plénière. Les actes du colloque ont fait l'objet d'un document de capitalisation par le CBE SL. Plus de 130 personnes (représentants d'entreprises, de collectivités territoriales, des chambres consulaires, de membres d'associations, d'experts en économie circulaire, de citoyens...) ont ainsi participé à ce colloque.

Séance plénière de restitution
des travaux du colloque



Pour poursuivre la mobilisation des acteurs engagés d'une part, le processus participatif et technique d'autre part, et enfin valoriser la dimension participative du projet, une tribune de témoignages a été organisée avec 5 représentants des collèges entreprises et institutionnels. L'après-midi, des tables rondes ont été organisées pour un travail de mise en projet de certaines actions choisies par le CBE SL.

Afin de promouvoir et de valoriser certaines actions innovantes et précurseurs dans le domaine de l'économie circulaire, les premiers trophées Nova Terra 2016 ont été attribués à des acteurs du territoire lors de ce colloque (cf. Photo n°3) :

- Catégorie Collectivités territoriales à la **Commune de Venelles**
- Catégorie Entreprises à la société **EURODIA (Pertuis)**
- Catégorie Associations à l'**Association de La Bourguette (La Tour d'Aigues)**
- Prix spécial du Jury à l'**ESAT Louis Philibert (le Puy sainte Réparate)**



Lauréats des Trophées Nova Terra. Colloque « Une autre économie s'invente ici ». 10 mai 2016 à la Fruitière Numérique de Lourmarin.

Le diagnostic territorial a contribué à la mise en place du **maillage des acteurs** autour d'une ambition partagée. Il a permis de constituer un noyau dur d'une dizaine d'entreprises impliquées et un groupe d'élus, investis, issus des différentes sensibilités, et représentatif de la diversité des communes du territoire. Ces groupes même restreints peuvent servir de courroie de transmission d'autant qu'ils ont identifié comme essentiel de développer la collaboration, la mise en réseau, les échanges d'informations, la coopération entre les élus des communes. Il faudra certainement agréger plus d'acteurs autour du projet pour atteindre une masse critique qui entraînera un basculement. Les citoyens représentent une force sous exploitée à ce jour, c'est un levier à actionner. L'ancrage territorial des entreprises est à renforcer en développant les politiques de RSE. La pérennisation d'espaces transversaux de collaboration autonome correspond à l'ambition à long terme du projet Nova Terra.

Les 6 enjeux stratégiques territoriaux et leur mise en action pour la mutation vers une économie circulaire

Six enjeux stratégiques ont été déterminés comme des enjeux sociétaux à l'horizon 2025-2030, gage de soutenabilité pour le territoire.

- 1 S'engager pour une indépendance énergétique
- 2 Redynamiser la filière agro-alimentaire
- 3 Construire le maillage territorial
- 4 Atteindre l'objectif « Zéro » déchet
- 5 Favoriser l'innovation rurale au service de l'identité territoriale
- 6 Préserver et valoriser la qualité de vie du territoire

Ces enjeux peuvent donc être considérés comme un socle d'engagement et de programme d'actions des acteurs territoriaux. Ils s'inscrivent dans le contexte national de la transition énergétique à travers l'engagement vers une **indépendance énergétique** et sont territorialisés sur les aspects de maillage territorial et de redynamisation de la filière agro-alimentaire.

Le sixième enjeu « Préserver et valoriser la qualité de vie » a été maintenu comme un enjeu de soutenabilité mais n'a pas été opérationnalisé du fait de sa transversalité. L'atteinte des 5 autres enjeux concourt directement à sa réalisation. Si l'approche par enjeu impose une certaine verticalité, dans les faits, les enjeux sont poreux, les projets interagissent dans leur mise en œuvre et entrent en synergie.

A travers ces enjeux et les actions prioritaires associées, le CBE SL propose une voie pour engager le territoire Sud Luberon et Val de Durance dans une mutation vers une économie circulaire.

Le CBE SL, par ses relations construites depuis plus de 30 années avec les acteurs économiques, territoriaux et sociaux, se positionne naturellement en tant que **fédérateur et animateur de ce processus de mutation vers une économie circulaire**. Sur la mise en œuvre des actions prioritaires, le montage institutionnel à l'accompagnement des actions prioritaires identifiées reste encore à définir avec les acteurs déjà engagés (PNRL, communautés de communes, associations) et sera fonction des compétences dévolues notamment celles des collectivités territoriales.

Des **financements** européens, régionaux, étatiques et d'organismes bancaires sont d'ores et déjà identifiés pour permettre la mise en œuvre des actions.

Les 10 fiches actions déclinant les projets prioritaires sont consultables sur le site du CBE SL : <http://www.cbesudluberon.com/>

Enjeu stratégique 1 : S'engager pour une indépendance énergétique

D'après l'étude des vulnérabilités / opportunités du territoire face aux coûts de l'énergie et au changement climatique du PNR Luberon (2014), **la balance commerciale énergétique** du territoire est largement déficitaire et ce rapport va se détériorer dans les années à venir avec l'augmentation du coût des énergies fossiles. Dans cette perspective, le rapport recommande d'anticiper les impacts de cette hausse en repensant le fonctionnement du territoire et en **améliorant notamment l'efficacité énergétique des bâtiments**. Le logement est le premier secteur de dépenses de l'énergie, vient ensuite le transport. C'est aussi un outil de justice sociale que de diminuer la précarité énergétique des foyers modestes et notamment des personnes âgées. Le parc de logements est constitué à 55% de logements anciens et correspond essentiellement à de la maison individuelle. Les consommations du parc de bâtiments tertiaires mais aussi celles des bâtiments publics sont élevées.

Si la déclinaison des objectifs du Schéma Régional Climat Air Energie PACA sur le Luberon de diminuer de 21 % les consommations énergétiques du secteur du logement d'ici à 2020 était atteinte en termes d'efficacité énergétique, cela impliquerait un rythme de rénovation de 3% des logements du PNRL par an soit 1200 à 2300 logements par an.

A travers son diagnostic territorial, le CBE SL a observé une dégradation de la filière du BTP artisanat sur le territoire, confirmée par le rapport de la Cellule Economique Régionale de la Construction en PACA⁽¹⁾. Les artisans du BTP fragilisés par la crise économique sont de plus en plus nombreux à être contraints de devoir fermer leurs entreprises.

Afin de contribuer à la fois à l'atteinte de la transition énergétique sur le territoire, à la redynamisation de la filière artisanat du bâtiment et à la lutte contre la précarité énergétique, le CBE SL va accompagner la mise en place d'une structure rassemblant des artisans du bâtiment du territoire afin d'accompagner cette dynamique de rénovation énergétique, de repenser leur modèle économique par une mutualisation des moyens, compétences, administratif, stockage, etc. Un volet d'accompagnement aux dossiers de demande d'aide financière et de subventions ANAH est prévu y être intégré, ainsi qu'un volet social sur la rénovation et l'adaptation sociale des habitats en vue du maintien à domicile des personnes âgées. Ce projet a une portée transversale car il intègre à la fois les dimensions environnementales, sociales et économiques mais aussi, il entre en synergie avec le projet de redynamisation des centres bourgs à travers la revalorisation du patrimoine bâti.

Cf. : Fiche projet « Lancer une dynamique de rénovation énergétique du bâti sur le territoire »

(1) CERC PACA - Conjoncture bâtiments et travaux publics. Mai 2016.



Inauguration toiture photovoltaïque de l'école maternelle de Villelaure.

© SAS Centrales Villageoises du Pays d'Aigues

BONNE PRATIQUE TERRITORIALE POUR L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE : SAS Centrales Villageoises du Pays d'Aigues

L'inauguration le 21 juillet 2016 de la toiture photovoltaïque de l'école maternelle de Villelaure concrétise le projet initié il y a deux ans par la SAS "Centrales Villageoises du Pays d'Aigues" (CVPA). D'autres toits de bâtiments publics et de maisons de particuliers seront équipés dans le courant de l'été. La SAS CVPA est une société à gouvernance coopérative créée en 2015 par un groupe de citoyens, accompagné par le Parc naturel régional du Luberon, avec l'appui de la Communauté Territoriale Sud Luberon (Cotelub), et le soutien financier de l'Europe et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle œuvre au développement de centrales de production d'énergie renouvelable de petite dimension, avec comme premier objectif de financer, développer et exploiter des centrales photovoltaïques en toiture, à partir d'un actionariat citoyen. Depuis le début de l'année 2016, la mobilisation autour de ce projet est forte : 110 actionnaires ont apporté à ce jour 54.600 € de fonds propres, démarche toujours ouverte. De sa participation, l'actionnaire peut attendre un rendement financier calculé autour de 3% par an. Le mode de financement du projet constitue donc aussi un moyen de développer une épargne locale (avec le soutien d'une banque pour boucler le budget d'investissement).

Six toitures, parmi la quinzaine identifiée en 2015 sont prêtes aujourd'hui à être équipées. Les Centrales Villageoises du Pays d'Aigues ont sélectionné deux entreprises locales pour réaliser ces travaux : Add-ER au Puy Ste Réparate (13) et Empreinte Energie à Cabriès (13). Les panneaux photovoltaïques et les onduleurs sont d'origine exclusivement française et allemande.

Les sites qui seront équipés se trouvent tous entre le Luberon et la Durance, et les actionnaires de la SAS sont en très grande majorité situés dans la région. Cette répartition démontre l'ancrage local de tels projets citoyens ! ■

Contact

Jean-Michel Bostetter

Président de la SAS Centrales Villageoises du Pays d'Aigues

5, résidence Marcel Pagnol,
84240 La Tour D'aigues

paysdaigues@centralesvillageoises.fr

5.2 | Enjeu stratégique 2 : Redynamiser la filière agro-alimentaire

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 a fait de **l'ancrage territorial de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles** l'une des finalités de la politique en faveur de l'agriculture et de l'alimentation. La restauration collective constitue un axe majeur de mise en place de cette politique. Elle rejoint le souhait des consommateurs français, de plus en plus affirmé, de favoriser l'achat de produits locaux pour soutenir l'agriculture locale. Cet enjeu a fait l'objet de nombreuses propositions d'idées lors du diagnostic, ce qui indique une volonté de dynamisation du territoire de projet à travers les circuits courts et la consommation responsable.

Le territoire Sud Luberon Val de Durance est un **territoire agricole** avec une activité ancienne de production maraîchère qui a laissé place progressivement à la viticulture.

Le diagnostic territorial a relevé de **nombreuses initiatives** associatives et des collectivités territoriales (communes et PNRL) qui vont dans le sens du rapprochement entre producteurs locaux et citoyens notamment à travers la labellisation de marchés de producteurs, l'approvisionnement en local des cantines scolaires mis en place par les communes volontaires, des associations de paniers producteurs et l'existence d'AMAP. Mais l'étude sur la filière agro-alimentaire (G. Faudon, 2016)¹² a révélé une forte disparité des politiques communales sur le territoire en matière d'approvisionnement dans les cantines scolaires et une faible part des producteurs locaux sur les marchés hebdomadaires du territoire (14 % des vendeurs sur les marchés).

Des freins existent notamment **réglementaires** avec le code des marchés publics qui contraint les collectivités locales à garantir la libre concurrence, **techniques** du fait de la diminution du nombre d'agriculteurs sur le territoire, la cherté du foncier qui entrave l'installation des agriculteurs et la méconnaissance globale de la part des institutionnels et des privés des filières d'approvisionnement locale. Cependant des solutions existent notamment des soutiens financiers et techniques qui sont mis en place pour développer des stratégies de SAT (Système Alimentaire Territorialisé) par l'Etat, la Région, le Département et les agences environnementales (ADEME et ARPE).

Le CBE SL propose d'accompagner une action de **mise en place d'une centrale d'achat en produits frais locaux** qui comprend l'animation d'un axe de redynamisation de la production maraîchère sur le territoire. Cette centrale d'achat locale serait, dans un premier temps, destinée à approvisionner les écoles et les collectivités (maisons de retraite, hôpital...). Elle devra être précédée d'une action de sensibilisation au gaspillage alimentaire, prérequis nécessaire à la mise en place d'un système alimentaire territorialisé. Cette action soutenue par les élus devrait permettre la création d'initiatives locales de jeunes maraîchers souhaitant démarrer leur activité, appuyée par un tissu associatif très riche en ce domaine en Sud Luberon et Val de Durance.

Cf. : Fiche projet « Centrales locales d'achat de produits frais »

(12) G. Faudon. *Diagnostic de la filière agro-alimentaire dans le Sud Luberon*. Université d'Aix Marseille, 2016



Paniers producteurs.
© Tout Naturellement

BONNE PRATIQUE TERRITORIALE SUR LA DYNAMISATION DE LA FILIÈRE AGRO-ALIMENTAIRE :

Association Tout Naturellement de Meyrargues

Depuis 2001, Tout Naturellement - association à but non lucratif - réunit producteurs et consommateurs pour favoriser une alimentation de qualité à un prix juste et accessible à tous.

Tout Naturellement propose d'une part des paniers hebdomadaires de fruits et légumes en agriculture biologique (AB, Nature et Progrès, biodynamie...) provenant d'une dizaine de maraîchers locaux adhérents.

Pour assurer le soutien aux agriculteurs, un engagement de 5 mois est conclu afin de pouvoir garantir les volumes à produire et ainsi permettre aux agriculteurs de prévoir leur plan de culture. En ne représentant que 30 % maximum de la production annuelle de l'agriculteur, Tout Naturellement participe à l'autonomie de l'agriculteur en lui permettant de diversifier ses débouchés et sa clientèle.

L'association propose également des commandes groupées de produits frais (viande, charcuterie, poisson, fromage, pain, œufs...) épicerie, boissons, soins du corps et produits d'entretien, la plupart bio ou écologiques,

locaux ou provenant de filières équitables (thé, café...). L'ancrage local est intrinsèque à l'agriculture biologique. Connaître son terroir (sol, conditions climatiques...) permet d'y planter des variétés adaptées, d'économiser les ressources disponibles et d'éviter les intrants chimiques. C'est aussi l'assurance de fruits et légumes cueillis à maturité, en général le jour même. Les distances courtes et le « co-camionnage » réduisent l'empreinte carbone.

Enfin, plusieurs petites exploitations favorisent un aménagement fin du territoire (haies d'arbre, gestion concertée de l'eau...). Et moins mécanisées, elles nécessitent plus de main d'œuvre donc relocalisent des emplois dans l'agriculture. ■

Contact

<http://toutnaturellement.fr>
contact@toutnaturellement.fr
04 42 63 39 37 (les mardis et vendredis)
ou 06 84 32 62 29



5.3 | Enjeu stratégique 3 : Construire le maillage territorial

Le Sud Luberon Val de Durance est un **territoire de projets qui s'affranchit des découpages administratifs**. La mise en réseau d'activités suppose le développement sur des territoires opérationnels qui ne croisent pas forcément les territoires administratifs existants. C'est un territoire de projets structuré autour des services de base offerts par la ville pôle de Pertuis.

Le CBE SL avait identifié depuis ses premières études sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences, un besoin des entreprises à mieux se connaître et développer des stratégies de développement territorialisées. L'ambition du CBE SL à travers cette démarche de dynamiser les circuits courts entre entreprises, administration et entreprises, consommateurs et entreprises a certainement contribué à renforcer la dimension du maillage dans le dispositif.

Au cours du diagnostic territorial, cet enjeu a été abondé par de nombreuses idées émergentes de la part d'acteurs locaux. Ce constat indique que la condition incontournable pour engager une mutation économique du territoire est d'assurer la cohérence territoriale par un maillage des acteurs et la connaissance partagée du territoire.

Cinq projets ont été identifiés par le CBE SL :

- Le premier projet vise à **améliorer la connaissance et faire la promotion des acteurs économiques, de leurs produits et services proposés** (cf.: Fiche projet « Outil de communication et de promotion Nova Terra »), acteurs engagés dans des démarches d'économie circulaire et de Responsabilité Sociétale des Entreprises sur le territoire à travers la mise en place d'une plateforme numérique collaborative.
- Il s'agit aussi de travailler sur le **maillage logistique du territoire** (Cf. : Fiche projet « Logistique partagée et de proximité ») pour offrir des solutions de transports de biens et de services optimisés et bas carbone. Ce dispositif sera concerté avec les entreprises qui offrent des solutions équivalentes pour ne pas entrer dans un schéma concurrentiel. Centré dans un premier temps sur une offre de services de désarchivage, de valorisation des déchets et de transport de repas, la structure pourrait à terme proposer des services de broyage de déchets verts en lien avec les collectivités territoriales.
- Les zones d'activités sont des espaces de proximité pour faciliter les échanges de matières et les mutualisations entre les entreprises. C'est pourquoi le CBE SL accompagne un dispositif d'**animation de zone d'activités** (Cf. : Fiche de projet « animation de zone d'activités ») pour faciliter la mutualisation de services et la gestion collective des déchets.

- Le maillage du territoire a été envisagé au travers d'une fédération et d'animation des tiers lieux (Cf. : Fiche projet « Fédérer et animer les Tiers lieux ») qui contribue à soutenir les dynamiques citoyennes et la relation des entreprises avec l'extérieur. Les tiers lieux ont une typologie très variée sur le territoire et la dynamique de création de ces tiers lieux est peu, voire pas concertée ni harmonisée. L'enjeu est ici de construire une stratégie concertée sur le territoire d'émergence et d'accompagnement de ces espaces sur des thématiques ciblées afin d'éviter une concurrence acharnée qui ne profiterait pas, in fine, à la mutation territoriale.
- Enfin le CBE SL propose de lancer une réflexion sur la redynamisation économique des centre-bourgs du territoire (Cf. : Fiche projet « **Redynamisation économique des centre-bourgs** »). Ce projet à long terme doit permettre de dégager une stratégie et d'entamer des actions pilotes pour revitaliser économiquement les centres de villages et permettre ainsi de maintenir le lien social, préserver l'activité économique des centres villages et contribuer au maillage de territoire en termes d'accès aux services de base.

BONNE PRATIQUE TERRITORIALE SUR LE MAILLAGE TERRITORIAL :

Association basée à Lauris
de solidarité internationale.

Au Maquis c'est :

- Un lieu d'accueil et d'actions pour se retrouver et partager,
- Une fabrique d'initiatives citoyennes pour la ville ou la campagne,
- Une cocotte d'actions éducatives et de loisirs pour petits et grands,
- Un jardin partagé de Lauris à Aix en Provence, en passant par Cavaillon,
- Un champs de cultures et de culture,
- Un restaurant du jardin à l'assiette...

Implantée à Lauris, en Vaucluse, l'association développe des actions sur son territoire et dans les cités voisines pour semer des graines de changement avec tous les citoyens.

Au Maquis installe des jardins, aux pieds du Luberon, en polyculture, qui mêlent légumes, humains, arbres, poules, plantes médicinales et aromatiques... Inspirés des techniques de l'agro-écologie les jardiniers mettent en place une production paysanne réalisée dans le respect de la terre et des hommes. Les jardins du Maquis souhaite fédérer les habitants du territoire sur la question de l'alimentation et de la paysannerie pour changer notre rapport à l'agriculture. Un jardin comme outil d'éducation et de loisirs citoyens.

C'est l'humain qui est au cœur de la dynamique de transformations sociale, culturelle, économique et écologique nécessaires au monde actuel. Donner le pouvoir aux individus de relever ce défi passe par une compréhension des enjeux mondiaux.

Le Café Villageois, un café associatif par et pour les habitants



Café villageois
© Au Maquis



Le Jardin des Rêves
© Au Maquis

Le Café est ouvert à toutes et tous, les consommations (non obligatoires) sont réservées aux adhérents de l'association (adhésion à prix libre). On y trouve des produits paysans locaux : jus de fruits, tisanes, bière artisanale, vins bio... dans une ambiance familiale.

Chaque soir une programmation différente : concerts, repas partagés, théâtre, soirée jeux, projections et discussions, clown... En début de soirée, des ateliers d'éducation populaire sont proposés par les habitants : couture, construction de meubles en palette, dessin, poterie, BD...

Le Café vit au cœur du Jardin des rêves et propose des animations ponctuelles au rythme des saisons : WE autour de l'assiette, Fête du Printemps, WE bien-être... ■

Contact

Cat Rychlinski au 06 78 86 00 59
<http://aumaquis.org>
contact@aumaquis.org

5.4 | Enjeu stratégique 4 : Atteindre l'objectif « zéro » déchet

En économie circulaire la question du recyclage des déchets est un axe central. Relevant de la compétence des EPCI, la gestion des déchets ménagers et assimilés est assurée par le service public des déchets. La réglementation a évolué pour limiter la part des bio-déchets dans les déchets ménagers et pour les entreprises de l'agro-alimentaire vers l'obligation de procéder au tri et à la valorisation de ces déchets. L'interdiction du brûlage de déchets verts pour les particuliers a récemment obligé les EPCI à proposer des solutions de collecte et de valorisation.

Sur le territoire, les entreprises ont constaté la cherté du traitement des déchets verts.

Les projets identifiés par le CBE SL traduisent la volonté de développer une stratégie harmonisée de **gestion des bio-déchets à l'échelle du territoire** (Cf. : Fiche projet « compostage des bio-déchets ») en s'appuyant sur les dispositifs en place et en proposant des solutions adaptées aux entreprises afin de favoriser le recyclage de matière organique sur le territoire. Une pré-étude établie par E.Cravino (2016)¹³ a permis d'identifier quelques flux et dispositifs en place sur le territoire.

Pour cela, il s'agit de développer le compostage dans les quartiers et de proposer un service de broyage des déchets verts (cf. : Fiche projet : « Développer une activité de valorisation des déchets verts ») ; Les broyats de déchets verts étant destinés à alimenter les composts mis en place et éventuellement à être regroupés pour une mise à disposition des agriculteurs du territoire. Le compost pourrait être aussi à terme proposé aux agriculteurs, aux services techniques d'entretien des espaces verts et aux entreprises d'espaces verts pour de l'amendement organique.

Cette action de gestion des déchets alimentaires proposée par le CBE SL est en continuité et en cohérence avec l'action de création de centrales d'achat local.

(13) E. Cravino. Diagnostic de la gestion des déchets issus de la filière agroalimentaire dans le Sud Luberon et le Val de Durance. Université d'Aix Marseille, 2016

BONNE PRATIQUE TERRITORIALE SUR L'OBJECTIF « ZÉRO » DÉCHET

Opération anti-gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires de Venelles

La commune de Venelles en partenariat avec D. Lapeyre de l'association Recyclaix a mis en place depuis 2015 une opération de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires.

Une table de tri permet aux enfants de trier les restes de repas. Ceux-ci sont pesés afin de connaître la quantité de nourriture jetée par enfant et par repas. Cette première campagne de pesée d'une durée de 2 semaines permet de faire un état des lieux des restes alimentaires.

Des animations sont proposées par les animateurs du service jeunesse, par le service développement durable et par l'association Recyclaix, entre 12h et 14h, afin de sensibiliser les écoliers au gaspillage alimentaire. Des conseils sont délivrés aux enfants pour les sensibiliser à limiter les déchets d'assiette notamment en leur proposant de se resservir plusieurs fois en fonction de leur satiété, en les invitant à varier leur consommation alimentaire et à goûter tous les aliments proposés.

Puis, une nouvelle campagne de pesée permet de mesurer les prises de conscience et les efforts réalisés par les enfants.

Cette opération a connu un réel succès en 2015 à l'école primaire des Cabassols avec une baisse moyenne de nourriture jetée (restes non consommés et aliments jetés par les enfants) d'environ 60 grammes par repas et par enfant sur l'ensemble des aliments jetés (de 150 g/j/ enfant à 93 g/j/enfant).

En 2016, ce sont les deux autres écoles primaires qui ont participé à l'opération.



Tri des déchets d'assiette en vue de la pesée.

© Ville de Venelles

La campagne menée dans une nouvelle école a révélé une réduction de plus de 30 grammes par jour le poids des aliments jetés uniquement par les enfants en fin de repas soit 80 g/j/enfant au lieu de 110 g, une vraie réussite grâce aux efforts des enfants.

Afin de créer une émulation et motiver les enfants à moins gaspiller, un concours d'affiche sur le thème du gaspillage alimentaire a été organisé dans deux écoles et fait l'objet d'une exposition au BIEN/ Office du Tourisme de Venelles.

Cette action s'inscrit dans l'Agenda 21 de la commune.
www.venelles.fr

Contact

Virginie Ginet, élue déléguée à l'économie circulaire, à la lutte anti gaspillage et humanitaire v.ginet@venelles.fr

Elise Reynier du service développement durable e.reynier@venelles.fr

5.5 | Enjeu stratégique 5 : Favoriser l'innovation rurale au service de l'identité territoriale

Le territoire est fort d'un vivier de plus de 1 500 associations et nombreuses sont celles qui prennent des initiatives dans le domaine de la consommation responsable, de l'allongement de la durée d'usage, de l'éco-conception, de l'économie collaborative et de la production d'énergies renouvelables.

L'appui au monde associatif est un domaine de compétence du CBE SL dans lequel il agit déjà à travers des dispositifs régionaux d'appui et d'accompagnement des associations depuis l'origine de sa création dans les années 1980.

Le projet prioritaire identifié par le CBE SL porte sur le **soutien aux initiatives citoyennes au travers des associations à travers la pérennisation des structures** en recherchant des économies d'échelle dans les organisations et en favorisant des échanges entre les projets associatifs pour faire émerger une vision stratégique commune et partagée pour le territoire.

Ce projet, considéré comme essentiel par le CBE SL, vient également du fait que les dotations budgétaires des partenaires financiers sont en baisse d'une manière inéluctable, et qu'il semble important de réfléchir à de nouvelles stratégies de coopération dans les actions communes ou proches pilotées par ces associations. Le territoire ne peut s'exonérer de la richesse des actions individuelles et collectives émergeant au sein des associations.

Cf. : Fiche projet « Soutenir la dynamique citoyenne au travers des associations »

BONNE PRATIQUE SUR L'INNOVATION RURALE AU SERVICE DE L'IDENTITÉ TERRITORIALE

Dispositif solidaire de proximité : Mutuelle de village en Sud Luberon

L'idée de Mutuelle de Village a été initiée par la Mutuelle Général d'Avignon (MGA) à la demande de la commune de Caumont-sur-Durance.

La mutuelle de village offre les mêmes garanties qu'une mutuelle classique. Cinq niveaux de garantie sont proposés et les tarifs de cotisation sont établis suivant les tranches d'âge.

Dix villages du Sud Luberon¹⁴ se sont emparés de cette solution pour proposer à leurs administrés de se prémunir solidairement contre la maladie, l'accident, le besoin de soins et 148 personnes sont couvertes à ce jour. La population de la Tour d'Aigues est particulièrement exemplaire dans ce domaine mais la formule a aussi reçu un écho favorable dans les autres villages adhérents.

La municipalité est au cœur du dispositif puisqu'elle initie et accompagne le projet et conventionne avec l'organisme mutualiste. Ce dispositif contribue à la politique d'aide sociale de la commune. L'originalité réside dans la dimension citoyenne qui prévaut à la mise en place d'une mutuelle villageoise puisqu'il nécessite une véritable adhésion et implication des administrés au projet.

Le service rendu est un service de proximité puisque des permanences de mutuelle sont organisées dans les villages.

À contre-courant de la tendance qui concentre, éloigne, rend anonyme, et recherche à tout prix à rentabiliser les moyens de protection et de prévoyance, la mutuelle communale renforce les dispositifs de solidarité locale en permettant de nouvelles solidarités à l'échelle d'un village



entre les mutualistes de tous âges, en situation de précarité ou non. Elle vient renforcer la solidarité intergénérationnelle. Elle développe aussi l'esprit mutualiste en responsabilisant les adhérents vis-à-vis de leurs dépenses de soins. La gouvernance est assurée par les mutualistes eux-mêmes qui font valoir leurs désirs et leurs droits directement sans délégation.

La mutuelle de village contribue à l'avènement d'une société plus humaine et plus fraternelle.

Après 2 ans et demi de pratique, l'objectif visé est atteint et l'initiative de la MGA a essaimé dans plus de 40 communes. ■

Contact

La Mutuelle Générale d'Avignon - MGA

375, rue Pierre Seghers
Immeuble le Polaris - Cap Sud
84000 Avignon

Tél. : 04 90 89 12 19 - Fax : 04 90 89 10 36
www.mutuellegeneraledavignon.com

(14) Beaumont de Pertuis, Cabrières d'Aigues, Grambois, La Bastidonne, La Motte d'aigues, La Tour d'Aigues, Mirabeau, Peypin d'aigues, Villelaure, Vitrolles en Lubéron

Conclusion

La démarche expérimentale Nova Terra a permis d'opérationnaliser l'économie circulaire sur le territoire Sud Luberon Val de Durance en faisant émerger une vision stratégique accompagnée d'un plan d'actions et en mobilisant les acteurs autour d'un projet singulier, fédérateur et ambitieux pour les années à venir.

Les ressorts de l'économie circulaire ont été activés. Les projets identifiés proposent d'innover sur les modes de gouvernance et les typologies d'acteurs mis en réseau mais aussi sur les solutions techniques proposées notamment pour le maillage du territoire.

Les acquis de la phase 2 sont :

- La consolidation des réseaux d'acteurs
- La meilleure compréhension du territoire
- Un diagnostic de la maturité du territoire
- Un recensement des bonnes pratiques territoriales engagées
- Une identification des actions à mener pour engager la transition territoriale
- Une méthodologie de diagnostic donnant les résultats escomptés
- Une mise en relation des acteurs économiques et institutionnels
- Un essaimage amorcé auprès de la COVE, de la CAVEM, et du Grand Avignon

Le CBE SL à travers le diagnostic territorial a joué son rôle d'agitateur d'idées. Il propose dans ce livre blanc des actions concrètes pour engager la mutation territoriale vers l'économie circulaire en Sud Luberon Val de Durance. Des efforts doivent être entrepris pour agréger un plus grand nombre de citoyens autour du projet d'économie circulaire et ce livre blanc doit faire l'objet d'un débat contradictoire avec la population pour permettre son appropriation.

La confiance installée avec les entreprises du territoire est à entretenir et un passage à l'action effectif et rapide est nécessaire pour ne pas démobiler.

Aussi, le CBE SL va pouvoir, avec l'appui des acteurs économiques et des collectivités territoriales, engager des actions rapidement, et consolider les partenariats institutionnels.

L'obtention de financements, l'identification de porteur de projet, la réactivité des collectivités territoriales, parties prenantes de l'ensemble des actions et prescriptrices de certaines d'entre elles, conditionnent aujourd'hui le passage à l'action.

Les opportunités offertes par cette mutation doivent être établies par une mise en application rapide de projets pilotes et ainsi permettre l'exemplarité.

Les leviers à actionner sont nombreux notamment à travers le réseau d'acteurs motivés et engagés par le projet et les initiatives en économie circulaire identifiées sur le territoire pour lesquelles des démarches de retour d'expériences sont à entreprendre pour faire bénéficier l'ensemble du réseau.

Il faut s'appuyer sur les bonnes pratiques déjà mises en œuvre sur le territoire pour amplifier la dynamique. L'accompagnement des entreprises du territoire (TPE/PME) dans des démarches de RSE doit être également dynamisé afin de favoriser la transformation des pratiques en interne et favoriser celles relevant de l'économie circulaire.

**Le CBE Sud Luberon souhaite remercier toutes les entreprises,
associations et communes ayant participé à la démarche :**

A3A	Hôpital
Action Renov	Hyper U
Actisols Provence	Jardins de l'Escapade
Adrep	Korine Olivier
Agence du Pays d'Aigues	La Feniere
Association Biosel	La Nef
Association La Bourguette	La Poste
Association Matraxe	Le Crédit Lyonnais
Association Seve	Leola
Association Tout Naturellement	Les Bâtitseurs d'Autrefois
Association Vitrines De Pertuis	Les Granules de Bois
Autocars Sumian	Lycée Val de Durance
Aux Parents Terribles	Ma Terre Bio
Bergiers Et Frères	Madame Victoire
Brasserie Artisanale Du Luberon	Manubois Création
Cabinet Expert Immo	Marrenon
Carrefour Market	MEJE Planète Arc-En-Ciel
Casino	Okhra
Caves de Louerion	Osthéopathie Cucuron
Centrales Villageoises du Pays d'Aigues	Parc Naturel Régional du Luberon
Centre Forestier de la Région Paca	Pellenc SA
Chambre d'Agriculture 84	Pellenc STE
Chambre de Commerce et d'Industrie 84	Phenix Evolution
Chambre des Métiers et de l'Artisanat 84	Pole Emploi
Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie	Protec Arbres
Château Clapier	Provalp Distrib
CMAR Paca Section Vaucluse	Restaurant La Paillotte
Consommez le Vaucluse	Reus
Couleurs Vegetales de Provence	Sarl Atelier Lieux Et Paysages
Crèche de la Tour d'Aigues	Sarl Luberon Expertises
DLB	Sarl Protec Arbres
DMG	Sestrea
EHPAD Notre Dame De La Ferrage	Sistem Provence
EMG Création	Smart Piscines
EP Diffusion	STE Nouvelle Bergier Frères
EPD Louis Philibert	STE Seiam
ESAT Philibert	Yesweloc
Espace Bio	
Eureka	
Eurodia	
FR Drones	
Groupe La Poste	
Hameau De La Baume	
Heliopur	

**Les Communautés de communes Cotelub et Portes du Luberon,
ainsi que les communes de :**

Beaumont de Pertuis
Cabrières d'Aigues
Cadenet
Cucuron
Jouques
La Bastide des Jourdans
La Bastidonne
La Roque d'Antheron
La Tour d'Aigues
Lauris
Le Puy Sainte Réparate
Lourmarin
Meyrargues
Mirabeau
Pertuis
Peypin d'Aigues
Peyrolles en Provence
Sannes
Venelles
Villelaure
Vitrolles en Luberon



Comité de Bassin d'Emploi Sud Luberon

180, rue Philippe de Girard 84120 PERTUIS

N° SIRET : 326 676 806 00077

contact@cbesudluberon.com

www.cbesudluberon.com

04 90 79 53 30